

# L'entrée de ville poursuit sa mue

Démarrés en janvier 2023, les travaux de requalification du secteur Faubourg-la-Grappe – Allonnes continuent de progresser avec l'objectif de mieux faire cohabiter les modes de déplacement, d'embellir l'entrée de ville et d'améliorer le cadre de vie des Chartrains.



Karine Dorange, adjointe en charge de l'Urbanisme et des Travaux.

**P**rojet inscrit au programme de la ville apaisée, la requalification complète des rues du Faubourg-la-Grappe et d'Allonnes, depuis l'avenue François-Mitterrand jusqu'au carrefour de la Cloche de Bois, poursuit sa transformation, entamée il y a un an.

Pour mémoire, le programme des aménagements comprend :

- l'élargissement des trottoirs ;
- la création d'une piste cyclable gold à double-sens ;
- des traversées piétonnes sécurisées ;

- des bandes paysagées de 2,50 mètres de large sur le kilomètre de voie, constituée d'arbres, d'arbustes et de vivaces ;
- la création de deux arrêts de bus accessibles aux PMR avec abris, l'un près de la rue de la Croix-Bonnard et l'autre au niveau de la rue des Chaises ;
- des mâts d'éclairage public équipés en LED ;
- l'installation de la vidéoprotection aux carrefours des rues de la Croix-Bonnard et du Faubourg-la-Grappe et des rues de Brétigny et des Chaises.

## L'avancée des travaux

Depuis un an, la rue du Faubourg-la-Grappe est fermée à la circulation, sauf aux riverains et aux engins de chantier. Pour fluidifier le trafic, des aménagements provisoires ont été opérés au niveau du carrefour de la Cloche de Bois, notamment par une déviation de la circulation via la rue de Sours.

De son côté, le chantier a débuté par le rabotage, le désamiantage de la chaussée et l'enfouissement des réseaux secs sur sa première partie, depuis l'avenue François-Mitterrand jusqu'à la rue de la Croix-Bonnard.

Dans leur progression, les travaux ont permis de réaliser en grande partie l'ensemble des bordures, les trottoirs et les voies d'accès aux riverains sur la rue d'Allonnes, jusqu'à l'intersection

de la rue des Chaises. Il ne reste qu'à y compléter la structure de la route puis à créer les espaces verts accompagnés des plantations et la matérialisation de la piste cyclable.

Plus haut, entre l'avenue François-Mitterrand et la rue des Chaises, les travaux de voirie continuent : le côté pair est d'ores et déjà aménagé et le côté impair en cours.

Depuis les vacances de fin d'année, la rue a été rendue la plus praticable possible aux riverains.

## Offrir une entrée de ville harmonieuse

*« Le chantier avance positivement, dans les délais prévus initialement, confie Karine Dorange, adjointe en charge de l'Urbanisme et des Travaux. En 2025, l'axe Faubourg-la-Grappe/Allonnes, voie d'entrée et de sortie majeure de la ville empruntée par 6 000 véhicules chaque jour, arborera son niveau visage. Faire la part belle à des aménagements sécurisés pour agrandir la place accordée aux piétons et cyclistes, favoriser la cohabitation des modes de déplacement, installer des créations paysagères, faire disparaître les pollutions visuelles...tout ceci contribue à offrir un cadre apaisé et harmonieux à la ville, en étroite concertation avec les Chartrains ».*



## Les prochaines étapes

L'enfouissement des réseaux secs a commencé en décembre et se poursuit jusqu'en mars sur la rue du Faubourg-la-Grappe, sur la partie comprise entre la rue de la Croix-Bonnard et la rue de Sours.

À partir d'avril, les travaux de voirie se dérouleront sur cette section tandis que seront mis en place la couche finale de roulement et l'enrobé ocre de la piste cyclable sur la rue d'Allonnes et la rue du Faubourg-la-Grappe, entre l'avenue François-Mitterrand et la rue de la Croix-Bonnard.

Les travaux prendront fin en 2025.



Le nouveau visage du secteur Allonnes / Faubourg-la-Grappe se dévoile peu à peu.